



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

police et gendarmerie

Question écrite n° 32458

Texte de la question

M. Jean-Luc Prével attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur les moyens, très insuffisants, en termes d'effectifs, mis à la disposition de la police nationale en Vendée. Force est en effet de constater un déficit de 33 fonctionnaires de police, dont 17 gardiens de la paix, déficit empêchant les policiers de remplir leurs nombreuses missions dans de bonnes conditions. Il souhaite donc le sensibiliser sur la question des effectifs insuffisants de la police nationale en Vendée et l'interroger sur les possibilités d'affecter de nouveaux personnels dans le département afin de répondre aux besoins de sécurité et de tranquillité de la population vendéenne.

Texte de la réponse

Il est en effet constaté une diminution des effectifs de 30 agents, dont 16 gradés et gardiens de la paix, entre le 1er janvier 2002 et le 1er janvier 2004. Cependant, il convient de préciser que si les effectifs du département ont diminué de 30 unités entre 2002 et 2004, passant de 243 à 213 fonctionnaires, cette baisse est liée à la réorganisation territoriale entre la police et la gendarmerie, qui a permis une répartition plus rationnelle de leurs zones de compétence respectives, tout en confortant l'offre de sécurité. Ainsi, le décret du 21 août 2003 a supprimé le régime de la police d'Etat sur le territoire de la commune de Fontenay-le-Comte. Mais l'affectation de gendarmes, à compter du 1er septembre 2003, a compensé le départ des fonctionnaires de police, assurant ainsi la continuité du service public de manière équivalente et mieux adaptée. De surcroît, il est à noter que sur les 44 fonctionnaires en poste à Fontenay-le-Comte en 2002, 14 ont été redéployés sur d'autres circonscriptions de sécurité publique de Vendée. Ainsi, la circonscription de La Roche-sur-Yon a vu ses effectifs augmenter de 2 unités, celle des Sables-d'Olonne de 12 agents. En conséquence, en tenant compte de la suppression du régime de la police d'Etat sur la commune de Fontenay-le-Comte, les services de police de Vendée, ont connu une augmentation de 14 effectifs entre 2002 et 2004.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Prével](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32458

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2004, page 602

Réponse publiée le : 4 mai 2004, page 3322